

Associa**libre**



Edition 2015
24 avril Mundo-B

Dossier de sponsoring.
Objectif : faire de ce projet un
événement annuel

Associatif et Licences Libres, quel enjeu ?

www.associalibre.be

Sommaire

- p.3** - À propos d'Associalibre
- p.4** - Pourquoi le public associatif ?
- p.5** - Qui organise Associalibre ?
- p.6** - Pourquoi les licences libres ?
 - Pourquoi les données ouvertes ?
- p.7** - Programme du jour
 - Date et Lieu
- p.8** - Principes d'organisation, de financement et bénévoles
- p.9** - Budget prévisionnel
- p.10** - Modalités, avantages

A propos d'Associalibre

Associalibre est une journée de conférences, rencontres, partages, mini-formations, dédiée aux associations intéressées par les outils et les enjeux impulsés par les Licences Libres.

À plus long terme, Associalibre souhaite organiser sur base annuelle en Belgique une journée de contacts, échanges d'informations, réflexions, autour de l'utilisation des logiciels libres, des données ouvertes (open data) et autres concepts innovants induits par les Licenses Libres.

Par cette journée, nous espérons valoriser un système d'échanges économiques local basé sur la notion de partage des ressources, en offrant aux acteurs des communautés du Libre l'occasion de diffuser une information pertinente pour le secteur associatif, voir toute collectivité intéressée.

Pour plus d'information sur Associalibre :
www.associalibre.be

Pourquoi le public associatif ?

Associalibre est dédié à l'usage des produits numériques issus des Licences Libres et s'adresse au monde associatif interpellé par les libertés numériques, l'open data, la neutralité du net, l'usage de ses propres données numériques.

Les produits induits par les licences libres (logiciels, et autres) offrent des solutions concrètes et éthiques pour soutenir et faciliter la militance en association.

Les 4 libertés numériques s'accordent avec les valeurs portées par l'associatif et forment un commun pour du collaboratif, du participatif, de la transparence en démocratie.

Ces libertés peuvent induire un usage plus mesuré d'outils numériques, mieux à même de pérenniser des données, de les protéger de toute appropriation abusive.

Cet usage mesuré passe par une démarche d'auto-formation via un partage des connaissances.

Associalibre s'inscrit dans cette démarche de partage de savoirs associatifs et démocratiques.

Qui organise Associalibre ?

Associalibre est organisé par l'asbl Abelli.

À l'origine, Abelli est formée de quelques membres issus d'associations diverses et convaincus de l'utilité sociale d'une informatique libre au point de prendre en charge l'organisation des *14èmes Rencontres Mondiales du Logiciel Libre (RMLL)* à Bruxelles en 2013.

Ces RMLL bruxelloises nous ont amené à un double constat :

- Des associations ancrées dans le paysage socio-politique sont en questionnement face à l'enjeu sociétal d'une informatique plus citoyenne (pour tous), et en demande de compétences.
- Les différents acteurs belges compétents regroupés autour de la notion des libertés numériques semblent rencontrer des difficultés de communication, difficultés peut-être dues au modèle de savoir partagé induit par les licences libres qui demande une démarche d'apprentissage en opposition avec le tout gratuit, facile, pas cher proposé par ailleurs.

Aujourd'hui, Abelli asbl souhaite organiser Associalibre, comme un tissu de confiance et de compétence à l'échelle belge autour des outils numériques issus des licences libres.

Pourquoi valoriser les Licences Libres ?

Le monde des Logiciels Libres, caractérisé par ses quatre libertés dédiées à l'utilisateur, à savoir :

1. *La liberté d'utiliser un logiciel,*
2. *La liberté de l'étudier à tous niveaux et de l'adapter à ses besoins*
3. *La liberté d'en distribuer des copies*
4. *La liberté de l'améliorer, de le distribuer ainsi modifié pour tout public, avec des libertés identiques.*

Ce monde est une source d'enrichissement à l'échelle d'une collectivité, source basée sur un socle de savoirs, compétences, mis à disposition de toutes et tous. Cette ressource collective est créatrice d'activité économique selon un paradigme différent du profit individuel.

En savoir plus sur les licences libres :
<https://aful.org/ressources/licences-libres>

Pourquoi les données ouvertes ?

« Une **donnée ouverte** est une donnée numérique d'origine publique ou privée. Elle peut être notamment produite par une collectivité, un service public ou une entreprise. Elle est diffusée de manière structurée selon une méthodologie et une *licence ouverte* garantissant son libre accès et sa réutilisation par tous, sans restriction technique, juridique ou financière. »(selon wikipedia)

Un exemple de conférence bienvenue dans un futur associatif serait l'utilité, l'usage de :
<http://data.belgium.be/> pour le monde associatif.

Programme du jour :

Sous réserves de modifications.

	<u>Grande salle : les conférences</u>	<u>Petite salle : les ateliers</u>
9.00	<i>accueil et café</i>	
9.15	<i>introduction</i>	
9.30	http://degooglisons-internet.org La campagne de framasoftware	
10.00	La comptabilité par Dany De Bontridder	Comment quitter mon gmail
10.30	<i>PAUSE café</i>	Atelier de comptabilité par Dany De Bontridder
10.45	Autour du guide de l'april : libreassociation.info par Evelyn Jardin	pause
11.15	Le libre et mes droits par l'exemple de wikipedia et des licences Creative Commons	De l'hébergement et des services pour associations en Belgique ? Cassiopea.org et domainepublic.net
12.00	Le libre au delà du technique part Olivier Meunier	Démo d'outils multimédias libre par Phillippe Hubot
12.30	<i>Pause Lunch</i>	
13.30	Le libre au quotidien, un retour d'expérience à Radio Panik par Fred Peters	Le guide de libre association au concret dont la bureautique (Eveline + qqun de commune Anderlecht)
14.00	Lugs et Interlugs : des ressources locales bénévoles	
14.30	Les activités de framasoftware	Rencontre avec les acteurs locaux
15.00	Comment nos communes utilisent du libre par Joel Lambilliotte	framasoftware en pratique
15.30	<i>Pause café</i>	
16.00	Forum Ouvert animé	
17.00	Repair café des logiciels libres	
18.00	<i>networking</i>	

Date et Lieu :

Le 24 avril 2015 dès 9h.00 au mundo-B :
26, rue d'Edimbourg, 1050 Bruxelles.

7/10

Principes d'organisation, de financement, bénévoles

Pour garantir la réussite d'Associalibre, assurer la gestion la plus éthique de l'organisation et du financement de celles-ci, plusieurs directives strictes sont établies :

- Les organisateurs et participants sont bénévoles. Seuls les éventuels stagiaires peuvent être rémunérés selon les obligations légales en vigueur.
- Le Comité d'organisation fonctionne sur le mode participatif, il est ouvert à toutes et tous. Il est formé par une équipe de 10 professionnels bénévoles qui travaillent en synergie pour mener à bien la manifestation.
- L'événement est sans aucun objectif commercial. L'asbl Abelli agit comme gestionnaire de l'événement.
- Le Comité d'organisation veille à ne pas percevoir de financement de la part d'acteurs propriétaires de brevets logiciels ou nuisant de manière significative à l'adoption des technologies Libres.

Budget prévisionnel

Nom de l'asbl: **ABELLI**

Événement: **Associalibre 2015**

Date de l'événement: **24 avril 2015**

	Libellé	Budget prévisionnel
Dépenses		
	Loyers et charges locatives	470,00 €
	Frais de promotion et publication	350,00 €
	Frais administratifs	100,00 €
	Frais de véhicule et déplacements	254,20 €
	Rétribution de tiers et de sous-traitants, honoraires, vacataires	300,00 €
	Charges financières	0,00 €
	TOTAL des dépenses éligibles	1474,20 €
Dépenses Autres		
	Frais de personnel	0,00 €
	Amortissements et investissements	350,00 €
	Impôts et taxes non récupérables	
	Charges exceptionnelles	250,00 €
	TOTAL des dépenses Autres	600,00 €
Recettes		
	Vente (recettes propres à l'événement)	0,00 €
	Apport de l'asbl	374,20 €
	Autres	1700,00 €
	TOTAL DES RECETTES	2074,20 €
	TOTAL DES DEPENSES (éligibles ou non)	2074,20 €

Partenaires actuel :



9/10

Modalités :

Les versements se font directement sur le compte bancaire dédié exclusivement à l'organisation d'Associalibre, organisé par Abelli, a.s.b.l

Banque: Triodos
Compte n°: 523-0805823-22
IBAN: BE06 5230 8058 2322
BIC/SWIFT: TRIOBEBB

Titulaire : Abelli asbl
N° Entreprise : BE 0521.860.394
Siège : 93, rue de l'hospice
communal
1170 Bruxelles

Motif du versement : Sponsorship Associalibre
2015

Sponsoring :

Soutien : 150 €	- Présence d'un logo sur notre site associalibre.be
Ami : 350 €	- Présence d'un logo sur les documents papiers fournis aux participants. - Possibilité d'afficher un logo - rollup sur le lieu de l'événement - Possibilité de disposer d'un stand de présentation à 17h

Marc Van Craesbeeck
Administrateur Abelli asbl
tél : 0489 511 396

10/10